

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD  
TENUE LE MARDI 21 juin 2022 À 9H00  
A la MRC de Vaudreuil-Soulanges**

---

**Étaient présents :**

**MRC DE BEAUHARNOIS -SALABERRY**

M. Alain Dubuc, Maire, Beauharnois-Salaberry

**MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE**

M. Daniel Plouffe, préfet suppléant  
M. Stéphane Williams, maire, Saint-Amable  
M. Mario Lemay, maire, Sainte-Julie

**MRC DE ROUSSILLON**

M. Christian Ouellette, préfet

**MRC DE ROUVILLE**

M. Denis Paquin, préfet

**MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU**

M<sup>me</sup> Marilyn Nadeau, préfète, Vallée-du-Richelieu  
M. Marc-André Guertin, maire, Mont-Saint-Hilaire

**MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**

M. Patrick Bousez, préfet  
M. Guy Pilon, maire, Vaudreuil-Dorion  
M. Pierre Séguin, maire, L'Île-Perrot  
M<sup>me</sup> Chloe Hutchison, mairesse, Hudson

**Étaient également présents :**

M. Guy-Lin-Beaudoin, DG, MRC de Vaudreuil-Soulanges  
M. Gilles Marcoux, DG — MRC de Roussillon  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Dion, DG — MRC de Rouville  
M<sup>me</sup> Evelyne D'Avignon, DG — MRC de la Vallée-du-Richelieu  
M. Thierry Larrivée, DG — TPECS  
M<sup>me</sup> Marie-Laurence Bohémier, conseillère aux affaires métropolitaines — TPECS  
M<sup>me</sup> Samia Baba Ahmed, adjointe de Direction — RTDM

**Étaient absents :**

M. Martin Dampousse, préfet, MRC de Marguerite-D'Youville  
M<sup>me</sup> Lise Michaud, mairesse, Mercier  
M. Éric Allard, maire, Châteauguay  
M. Sylvain Payant, maire, Saint-Isidore  
M. Patrick Marquès, maire, Carignan,  
M<sup>me</sup> Alexandra Labbé, mairesse, Chambly  
M. Jean-Claude Boyer, maire, Saint-Constant  
M. Sylvain Berthiaume, DG — MRC de Marguerite-D'Youville  
M<sup>me</sup> Linda Phaneuf, DG — MRC de Beauharnois-Salaberry

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

SUJET		DOC.	RESP	DÉCIS. INFO.
<b>1.</b>	<b>Ouverture</b>			
1.1	Mot de bienvenue et ouverture de la séance			
1.2	Adoption de l'ordre du jour	✓	TL	Dé
1.3	Adoption du procès-verbal   Séance du 17 mai 2022	✓	TL	Dé
<b>2.</b>	<b>Activités et informations de la Table</b>			
2.1	Rapport du président <ul style="list-style-type: none"> <li>NS_Budget_Forum_TC</li> <li>NS_Mandat_Tadros_RP</li> <li>NS_Mandat_Vecteur_5</li> </ul>	✓ ✓ ✓	CO	Info
2.2	Suivi et rapport de l'équipe	✓	TL	Info
2.3	Bulletin d'information mensuel	✓	TL	Info
2.4	Affaires associatives et gouvernementales			Info
2.5	Résolutions électroniques		TL	Info
<b>3.</b>	<b>Informations métropolitaines</b>			
	Communauté métropolitaine de Montréal			
3.1	Comité exécutif et conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> <li>Séance du CE du 26 mai   Sommaire des points   Extrait du procès-verbal</li> <li>Séance du CE du 9 juin   Sommaire des points   Ordre du jour</li> <li>Prochaine séance au CE le 8 septembre</li> <li>Séance du CA du 16 juin   Ordre du jour</li> <li>Prochaine séance du CA le 22 septembre</li> </ul>	✓ ✓ ✓	MD/G P/PM/ LM/T L	Info
	Autorité régionale de transport métropolitain			
3.2	Conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> <li>Séance du 26 mai</li> <li>Prochaine séance le 16 juin</li> </ul>		MD	Info
	exo			
3.3	Prochaine séance du conseil d'administration le 22 juin   Ordre du jour à venir	✓	TL/EA /PS/A L/ML	Info
	Montréal International			
3.4	Conseil d'administration   Séance du 16 juin 2022		GP	Info
<b>4.</b>	<b>Suivis des commissions de la CMM et des tables métropolitaines</b>			
	Commission de l'aménagement et de la mobilité			
4.1	Séance du 1 juin   Ordre du jour Prochaine séance le 27 septembre	✓	LM	Info
	Commission de l'environnement et de la transition écologique			
4.2	Séance du 15 juin   Ordre du jour Prochaine séance le 6 septembre	✓	MAG	Info
	Commission du développement économique, des finances et de l'emploi			
4.3	Séance du 20 juin   Ordre du jour Prochaine séance le 11 octobre	✓	JCB	Info

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

Commission de l'habitation et de la cohésion sociale				
4.4	Séance du 15 juin   Ordre du jour • Préparation d'un mémoire de la Couronne-Sud Prochaine séance le 1 septembre	✓	SW/ MLB	Info
Commission de la culture et du patrimoine				
4.5	Séance du 20 mai   Ordre du jour Séance du 10 juin   Annulé Prochaine séance le 23 septembre	✓	CH	Info
Comité consultatif agricole				
4.6	Séance du 6 juin   Ordre du jour Prochaine séance le 23 septembre	✓	MN	Info
Table métropolitaine des municipalités rurales				
4.7	Suivi du représentant de la Couronne-Sud		SP	Info
<b>5. Enjeux MRC</b>				
5.1	MRC de Beauharnois-Salaberry			
5.2	MRC de La Vallée-du-Richelieu			
5.3	MRC de Marguerite-D'Youville			
5.4	MRC de Roussillon			
5.5	MRC de Rouville			
5.6	MRC de Vaudreuil-Soulanges • Résolution_TC_20 et 40	✓		
<b>6. Finances et Administration_</b>				
6.1	Suivi budgétaire	✓	TL	Déci
6.2	Octroi d'un mandat d'accompagnement stratégique pour les dossiers métropolitains de transport collectif	✓	TL	Déci
6.3	Modification du règlement intérieur	✓	TL	Déci
<b>7. Correspondances</b>				
<b>8. Varia</b>				
<b>9. Prochaine rencontre de la Table : 20 septembre 2022, 9h</b>				
<b>10. Levée de la séance</b>				

**Légende**

EA = Éric Allard  
MLB = Marie-Laurence Bohémier  
JCB = Jean-Claude Boyer  
MD = Martin Damphousse  
MAG = Marc-André Guertin  
CH = Chloe Hutchison  
AL = Alexandra Labbé  
ML = Mario Lemay  
TL = Thierry Larrivé  
PM = Patrick Marquès  
LM = Lise Michaud  
MN = Marilyn Nadeau  
CO = Christian Ouellette  
SP = Sylvain Payant  
DP = Denis Paquin  
GP = Guy Pilon  
PS = Pierre Séguin

SW = Stéphane William  
MLB = Marie-Laurence Bohémier

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

## 1. Ouverture

### 1.1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. **Il est 9 h 43.**

### 1.2. Adoption de l'ordre du jour

#### 2022-06-21-668

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 juin 2022 ;

En conséquence

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges  
Et appuyé par M<sup>me</sup> Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu  
Et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté. Il demeure ouvert à toute modification.

**Adoptée.**

### 1.3. Adoption du procès-verbal

#### 2022-06-21-669

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2022 ;

En conséquence

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges  
Et appuyé par M. Daniel Plouffe, préfet suppléant, MRC de Marguerite-D'Youville  
Et résolu :

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2022 soit adopté.

**Adoptée.**

## 2. Activités et informations de la Table

### 2.1. Rapport du président

#### 2022-06-21-670

**CONSIDÉRANT** l'augmentation démographique importante de la région métropolitaine la Couronne-Sud ;

**CONSIDÉRANT** la baisse de la taille des ménages et l'importante progression de vieillissement de la population d'année en année ;

**CONSIDÉRANT que** la Couronne-Sud se retrouve avec la plus faible part (8%) de sa population utilisant le transport en commun pour se déplacer dans toute la région ;

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

**CONSIDÉRANT que** le réseau de transport collectif étant conçu en grande partie pour alimenter le centre-ville de Montréal ;

**CONSIDÉRANT qu'un** forum visera à soulever ces questions et permettra aux acteurs municipaux de la Couronne-Sud, en compagnie d'experts et de spécialistes invités pour l'occasion, de discuter des enjeux communs qui les préoccupent ;

**CONSIDÉRANT que** les besoins en transport en commun des citoyens doivent être davantage pris en considération ;

**CONSIDÉRANT que** cet événement permettra également à la Table d'étoffer son positionnement, en prévision de l'arrivée d'un nouveau gouvernement à Québec ;

**CONSIDÉRANT que** la somme de 10 000\$, entièrement disponible, est prévue au budget 2022 sous le poste « Événements spéciaux » ;

**CONSIDÉRANT que** notamment en raison de la pandémie, le poste « Frais de rencontre C.A. », doté également d'un montant de 10 000\$, n'a été utilisé qu'à hauteur de 20% jusqu'à présent ;

**CONSIDÉRANT qu'il** est suggéré de débloquer 50% de cette somme, pour un montant total de 15 000\$, qui permettra d'assumer les frais inhérents à un tel exercice, comme la location de salle et d'équipements, le traiteur, l'animation, le matériel promotionnel, etc. ;

En conséquence

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Et appuyé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges

Et résolu :

**D'ENTERINER** l'orientation de tenir, le 30 septembre 2022, un forum sur la mobilité durable et, plus spécifiquement, sur les enjeux liés au transport en commun pour la Couronne-Sud.

**De MANDATER** la direction générale et le personnel de la TPECS pour veiller à l'organisation d'un forum, le 30 septembre 2022, portant sur la mobilité durable et, plus spécifiquement, sur les enjeux liés au transport en commun.

**ET D'AUTORISER** les dépenses afférentes à l'organisation de cet événement.

**Adoptée.**

**2022-06-21-671**

**CONSIDÉRANT que** la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud souhaite s'inscrire davantage dans la discussion entourant les enjeux de mobilité ;

**CONSIDÉRANT qu'une** série d'action de communication et de relations publiques seront déployées au cours des prochains mois ;

**CONSIDÉRANT que** l'équipe permanente de la TPECS ne pourra, à elle seule, porter ce mandat, surtout à l'approche de la période estivale. Il est donc proposé de s'adjoindre d'une ressource externe pour mener à bien cette opération,

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

En conséquence

Il est proposé par M. Daniel Plouffe, préfet suppléant, MRC de Marguerite-D'Youville

Et appuyé par M. Denis Paquin, préfet, MRC de Rouville

Et résolu :

**D'OCTROYER** un mandat d'accompagnement stratégique en relations publiques, d'un montant n'excédant pas 7500 \$, en prévision d'une offensive en matière de transport en commun et dans le cadre des travaux et démarches devant mener à la tenue d'un forum portant sur ces questions le 30 septembre 2022.

**D'AUTORISER** le directeur général à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Adoptée.**

**2022-06-21-672**

**CONSIDÉRANT que** la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud souhaite s'inscrire davantage dans la discussion entourant les enjeux de mobilité ;

**CONSIDÉRANT qu'**une série d'action de communication et de relations publiques seront déployées au cours des prochains mois ;

**CONSIDÉRANT que** la tenue d'un forum portant sur les enjeux de mobilité, se tiendra le 30 septembre 2022 ;

**CONSIDÉRANT que** ce mandat servira donc d'intrant à cet événement, en termes de contenu, d'une part pour sensibiliser l'ensemble des élu.es des municipalités de la Couronne-Sud aux enjeux associés à la mobilité collective et améliorer les connaissances ;

**CONSIDÉRANT que** d'autre part, dans un second temps, en vue de dégager d'éventuelles revendications auprès des instances disposant des leviers pour agir sur l'offre en mobilité durable présente sur le territoire ;

**CONSIDÉRANT que** La firme Vecteur 5 ayant travaillé récemment sur divers mandats avec les MRC de Rouville et de Vaudreuil-Soulanges, de même qu'avec Concertation Horizon ;

**CONSIDÉRANT qu'**elle possède déjà une quantité importante d'informations, de constats et de pistes de solutions qui pourront également être mis à profit dans le cadre du présent mandat ;

En conséquence

Il est proposé par M. Daniel Plouffe, préfet suppléant, MRC de Marguerite-D'Youville

Et appuyé par M<sup>me</sup> Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Et résolu :

**D'OCTROYER** à la firme Vecteur5 un mandat en vue de préparer et de présenter, dans le cadre du forum prévu le 30 septembre 2022, différents constats et enjeux associés à la mobilité collective sur le territoire de la Couronne-Sud. Les honoraires sont de 7 800 \$ en plus des taxes applicables. Ceux-ci incluent l'ensemble des coûts relatifs à la réalisation des tâches mentionnées à la proposition en pièce jointe.

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

**D'AUTORISER** le directeur général à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Adoptée.**

**2.2. Suivis du rapport de l'équipe**

Résumé du directeur général, Monsieur Thierry Larrivée.

**2.3. Bulletin d'information mensuel**

Le bulletin d'information est déposé auprès des membres. Ce même bulletin sera envoyé aux municipalités de la Couronne-Sud.

**2.4. Affaires associatives et gouvernementales**

Aucune nouvelle de la FQM, les inscriptions pour le congrès annuel du 22 au 24 septembre sont ouvertes.

Madame Marilyn Nadeau aborde informe du projet de bibliothèque 12 à 17ans, qui consiste à ramener de plus en plus les adolescents à fréquenter les bibliothèques. Un déploiement de ce projet se fera le 22 juillet.

Pour l'UMQ, aucun conseil d'administration depuis les assises. Le prochain CA aura lieu le 16 septembre. La tournée du président M. Daniel Côté est programmée pour Delson le 17 août.

Le Projet de loi no 37 Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation a été sanctionner le 10 juin 2022.

**2.5. Résolutions électroniques**

Aucune résolution.

**3. Informations métropolitaines**

**Communauté métropolitaine de Montréal**

**3.1. Comité exécutif et conseil d'administration**

- Séance du 26 mai 2022

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du CE de la CMM tenue le 26 mai 2022. La question se pose quant à l'entrée en vigueur de la cartographie des zones inondables des rivières Richelieu et Saint-Jacques.

**Autorité régionale de transport métropolitain**

**3.2. Conseil d'administration**

M. Guy Pilon se questionne au sujet de l'amélioration administrativement à la suite de la fusion de L'ARTM et EXO. M. Pilon souhaitera une redevabilité de la part de l'Autorité envers les municipalités et propose qu'un bilan des coûts administratif des 5 dernières années soit fait par notre représentant, sous forme de reddition de comptes.

**Exo**

**3.3. Prochaine séance du conseil d'administration le 22 juin**

Aucune information

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

## Montréal International

### 3.4. Conseil d'administration | Séance du 16 juin 2022

M. Guy Pilon dresse le suivi des dossiers chez MI aux membres du conseil. Pas de commentaires, mis à part le point abordé au sujet de l'immigration, plus précisément de la Loi 96 qui vient faire tomber l'attractivité des étrangers, avec l'enjeu des délais de 6 mois pour apprendre le français. L'AGA du mois de mai s'est bien passé.

## 4. Suivis des commissions de la CMM et des tables métropolitaines

### 4.1. Commission de l'aménagement et de la mobilité

Prochaine séance le 27 septembre

### 4.2. Commission de l'environnement et de la transition écologique

- Séance du 15 juin :

Suivi du représentant M. Marc-André Guertin. Le PMGMR sera disponible pour consultation dans les semaines à venir. Dès le début de juillet, M. Marc-André Guertin a fait des représentations pour modifier la mesure 31 visant à instaurer une régie métropolitaine des résidus ultimes.

Prochaine séance le 6 septembre

### 4.3. Commission du développement économique, des finances et de l'emploi

Aucune nouvelle information.

### 4.4. Commission de l'habitation et de la cohésion sociale

- Séance du 15 juin :

Une demande sera faite pour prolonger les délais de rédaction du mémoire dans le cadre des consultations sur le projet de Politique métropolitaine d'habitation auprès de la CMM. La phase de consultation publique débutera en septembre.

Des recommandations sont faites de la part de la CMM pour créer des OBNL en parallèle avec la SHQ, afin de recevoir directement les financements du fédéral.

### 4.5. Commission de la culture et du patrimoine

La représentante de la commission, madame Chloe Hutchison, fait un résumé des dossiers qui avancent bien.

Madame Hutchinson propose d'établir un portrait de la Couronne-Sud pour s'identifier et mieux se positionner. La prochaine rencontre de la table technique aura lieu en septembre à laquelle la Couronne-Sud devra donner de la matière.

Séance du 10 juin | Annulé, prochaine séance le 23 septembre

### 4.6. Comité consultatif agricole

- Séance du 6 juin :

Le quorum n'ayant pas été atteint, la séance n'a pas eu lieu.

Prochaine séance aura lieu le 4 octobre

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*



4.7. Table métropolitaine des municipalités rurales

Selon M. Daniel Plouffe, une reddition de compte des 4 dernières années serait intéressante à faire en vue de la possible reconduction du projet pilote.

**5. Enjeux métropolitains des MRC**

5.1. MRC de Beauharnois-Salaberry

5.2. MRC de La Vallée-du-Richelieu

5.3. MRC de Marguerite-D'Youville

5.4. MRC de Rouville

5.5. MRC de Roussillon

M. Gilles Marcoux aborde la problématique de l'article A59 des demandes a portée collective, et propose de réunir un petit comité pour travailler ensemble sur ce dossier, afin de répondre à cet enjeu qui touche une majeure partie des MRC.

5.6. MRC de Vaudreuil-Soulanges

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

**RÉSOLUTION : MOBILITÉ DURABLE, AUTOROUTE 20 ET PONT DE  
L'ÎLE-AUX-TOURTES**

À la séance ordinaire de la *Table des préfets et élus de la Couronne-Sud*, tenue dans les locaux de la MRC de Vaudreuil-Dorion, le mardi 21 juin 2022, à laquelle étaient présents les représentant.e.s des MRC de la Couronne-Sud : M. Patrick Bousez, M. Christian Ouellette, M. Guy Pilon, Mme Marilyn Nadeau, M. Marc-André Guertin, M. Daniel Plouffe, M. Mario Lemay, M. Denis Paquin, M. Pierre Seguin, M. Stéphane Williams, Mme Chloé Hutchison et M. Alain Dubuc,

Formant quorum sous la présidence de M. Christian Ouellette

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-21-673**

**CONSIDÉRANT QUE** la part modale du transport en commun dans la Couronne-Sud est largement en-deçà de celle observée à Montréal, Laval ou Longueuil, en grande partie dû au fait que la desserte Est-Ouest a historiquement été négligée ;

**CONSIDÉRANT QUE**, selon les enquêtes origine-destination, environ 75% des déplacements vers le centre-ville de Montréal en provenance de la Couronne-Sud se font en transport en commun, mais que ce chiffre tombe à 1% pour les déplacements intra-couronne ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec, à l'instar du reste de l'humanité fait face à une crise climatique sans précédent, causée en grande partie par les émissions de gaz à effet de serre de source anthropique, et qu'il est de notre responsabilité collective de prendre toutes les mesures nécessaires pour développer le transport en commun dans les secteurs où celui-ci est sous-développé, pour ainsi offrir des alternatives à l'auto-solo ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Couronne-Sud a connu et continuera de connaître une croissance démographique fulgurante, parmi les plus importantes au Québec, et qu'il y a lieu d'investir en mobilité durable de manière conséquente ;

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins en transport collectif intra-couronne, déjà immenses, continueront de croître plus rapidement que les besoins en transport collectif à destination du centre-ville de Montréal ;

**CONSIDÉRANT QUE** le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal doit être considéré comme étant celui d'une métropole polycentrée et que, conséquemment, le modèle de développement des services de transport en commun axé sur la desserte du centre-ville de Montréal presque uniquement, au détriment des autres pôles d'emploi et d'éducation est complètement dépassé et ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui ;

**CONSIDÉRANT QUE**, de manière plus spécifique, le Réseau express métropolitain (REM) s'arrêtera à Sainte-Anne-de-Bellevue et qu'aucun lien de transport structurant n'est prévu pour s'y rendre à l'heure actuelle à partir de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;

**CONSIDÉRANT QUE**, selon les dernières prévisions d'EXO, il faudra plus de 60 minutes aux citoyens de Vaudreuil-Soulanges pour se rendre au REM avec la ligne d'autobus la plus rapide, en passant par les ponts des autoroutes 20 ou 40 en heure de pointe ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de réfection du pont de l'Île-au-Tourte ne prévoit aucune voie réservée pour les autobus, mais simplement des mesures permettant à ceux-ci d'emprunter l'accotement ;

**CONSIDÉRANT QUE** la seule section de l'infrastructure pancanadienne que constitue l'autoroute 20 qui soit munie de feux de circulation, est un tronçon de 7 km, situé entre Vaudreuil-Dorion et le pont Galipeault qui relie L'Île-Perrot à l'Île de Montréal, un tronçon qui accueille quotidiennement non seulement 50 000 automobilistes, mais aussi 75 % des biens échangés par camion entre le Québec et l'Ontario ou les États-Unis.

En conséquence :

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet

Et appuyé par Mme Marilyn Nadeau, préfète

Et résolu :

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

Adresse postale pour courrier seulement : 260, rue St-Pierre, bur.200 Saint-Constant (Québec) J5A 2A5

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

**De demander au gouvernement du Québec ;**

- **De mettre en branle** dans les meilleurs délais le projet de parachèvement de l'autoroute 20, entre Vaudreuil-Dorion et le pont Galipeault afin de libérer ce secteur du transport lourd, et de faire en sorte que ce projet inclut des mesures destinées à maximiser l'utilisation des transports actifs et collectifs ;
- **De bonifier**, rapidement afin de ne pas retarder sa réalisation, le projet de construction d'un nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes en y ajoutant une voie réservée et dédiée au transport collectif et actif ;
- **D'augmenter** de manière générale les montants investis en mobilité active, collective et durable dans toute la Couronne-Sud, en réponse aux besoins criant exprimés par la population à travers les enquêtes origine-destination.

**Et de faire parvenir** cette résolution au ministre des Transports, Monsieur François Bonnardel, à la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Madame Chantal Rouleau, au ministre responsable de la Montérégie, Monsieur Simon Jolin-Barrette, ainsi qu'aux députés de la Couronne-Sud.

**ADOPTÉE**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



**Thierry Larrivée**, Directeur général  
Table des préfets et élus de la Couronne-Sud

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

Adresse postale pour courrier seulement : 260, rue St-Pierre, bur.200 Saint-Constant (Québec) J5A 2A5

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

## 6. Finances et administration

6.1. Suivi budgétaire  
Aucun commentaire.

### 2022-06-21-674

Il est proposé par M. Daniel Plouffe, préfet suppléant, MRC de Marguerite-D'Youville  
Et appuyé par Mme Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu

**D'ADOPTER** les états financiers et les comptes à payer de janvier à mai 2022.

6.2. Octroi d'un mandat d'accompagnement stratégique pour les dossiers métropolitains de transport collectif

### 2022-06-21-675

**CONSIDERANT qu'à** ce jour M. Benoit Lavigne s'est vu octroyer trois mandats différents, le dernier ayant été prolongé à deux reprises ;

**CONSIDERANT que** le premier mandat visait l'accompagnement stratégique de la Couronne-Sud dans le cadre des travaux portant sur le PSD. Il s'est traduit par l'élaboration d'un document de positionnement stratégique, à partir duquel s'est appuyée la TPECS tout au long des travaux sur le PSD ;

**CONSIDERANT que** le 2e mandat visait à fournir des conseils stratégiques à la Table concernant le cadre financier 2020 de l'ARTM ;

**CONSIDERANT que** le 3e mandat, octroyé en début d'année 2020, puis prolongé à deux reprises, visait l'accompagnement stratégique de la Table dans le cadre des travaux de révision de la Politique de financement. Les conseils formulés auront permis à la Couronne-Sud d'identifier un scénario porteur pour la mise à jour de la Politique de financement ;

**CONSIDERANT que** les dossiers en transport en commun étant, en quelque sorte, des vases communicants, le mandat qui fait l'objet de la présente décision porterait sur les dossiers métropolitains en transport en commun, dans leur ensemble, et s'échelonnerait du 1<sup>er</sup> juillet 2022, au 31 mai 2023 par une banque de 100 heures additionnelles au coût de 178 \$ de l'heure ;

**CONSIDERANT qu'une** banque d'heures maximale correspondant donc à 17 800 \$ plus les taxes applicables ;

En conséquence

Il est proposé par Mme Marilyn Nadeau, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu  
Et appuyé par M. Denis Paquin, préfet, MRC de Rouville  
Et résolu :

**D'OCTROYER** à Benoit Lavigne Conseil Inc., un mandat d'accompagnement stratégique pour les dossiers métropolitains de transport collectif, sous la forme d'une banque de 100 heures à 178 \$ de l'heure plus les taxes applicables.

**Adoptée**

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

### 6.3. Modification du règlement intérieur

**2022-06-21-676**

Il est proposé par M. Christian Ouellette, préfet, MRC de Roussillon  
Appuyé par M. Daniel Plouffe, préfet, MRC de Marguerite-D'Youville  
Et résolu :

**D'adopter** la modification à l'alinéa 2, qui se lirait désormais comme suit :

« Un délai de 48 heures ouvrable à partir de l'envoi est alloué afin de permettre aux membres de s'exprimer. La première ou le premier membre à s'exprimer de manière positive est considéré.e comme le proposeur ou proposeuse, le ou la second.e comme l'appuyeur ou appuieuse. Au-delà de cette période de 48 heures, la résolution est considérée adoptée à l'unanimité, à moins que des membres aient exprimé leur désaccord, auquel cas le sujet devra être traité lors d'une rencontre dûment convoquée. »

**Adoptée**

#### 7. **Correspondances**

Aucune correspondance.

#### 8. **Varia**

Madame Valérie Plante, présidente de la CMM, fera une tournée le 9 septembre sur la Couronne-Sud.

Une première ébauche du programme de cette journée sera présentée au président de la TPECS M. Christian Ouellette, pour discussion.

M. Marc-André Guertin, est disposé à accueillir la présidente en après-midi au Mont-Saint-Hilaire

#### 9. **Prochaine rencontre de la Table** : Le mardi 20 septembre 2022, 9h.

Le lieu reste à déterminer.

#### 10. **Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de la séance à **11 h 45**.

Signature

Thierry Larrivée  
Directeur général - TPECS

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*